



Note d'éducation permanente
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)
N° 2016 – 01, février 2016
www.ftu.be/ep

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES !

De la désillusion citoyenne à l'égard de l'Union Européenne

A l'égard de l'Union européenne, nos sentiments sont pour le moins partagés : elle nous remplit tout à la fois de colère, de tristesse, de désarroi. Deux actualités littéralement monstrueuses nous font « décrocher » de l'Europe : le sort fait au peuple grec d'une part ; le traitement de la « crise migratoire » d'autre part. Coup sur coup, deux événements majeurs qui ouvrent les yeux : « C'est donc cela l'Europe ? ». Réponse : « Oui, c'est bien cela l'Europe ». C'est pour le moins déprimant, en tout cas pour ceux qui, à gauche, ont cru en « l'idéal européen » : ils doivent représenter un nombre significatif de citoyens de la génération du baby-boom, et peut-être de quelques autres. La gauche n'est pas seule à être déçue : cela s'observe également dans une fraction de la droite, en particulier celle qui voyait dans l'Europe un substitut au déclin des puissances française, britannique, allemande. Or, on ne peut pas vraiment dire que l'Union parvienne à exercer une influence significative sur certains des dossiers internationaux les plus chauds : si un tel regret peut être largement partagé, les raisons en seront néanmoins opposées selon les positions politiques. Le point de vue que nous développerons ci-après veut se positionner à gauche. Comment en sommes-nous arrivés là ? Quel est le bilan de la trajectoire ? Quelles questions devons-nous débrouiller pour permettre à la gauche d'avancer ?

Le récit aujourd'hui à disposition de la gauche peut se synthétiser comme suit. A la sortie de la deuxième guerre mondiale, les Etats-Unis se cherchaient des débouchés pour leurs marchandises, en même temps qu'ils souhaitaient créer un glacis contre l'expansion soviétique. Par ailleurs, si l'Ouest voulait concurrencer l'Est avec efficacité, il lui fallait « *conquérir les cœurs et les esprits en démontrant sa bonne volonté sociale* »¹. La communauté économique que pouvaient souhaiter les Américains rencontrait aussi des objectifs européens : elle fut « un

¹ Serge Halimi : « L'Europe dont nous ne voulons plus », Le Monde Diplomatique, août 2015.

accord entre l'agriculture française et l'industrie allemande ; l'Allemagne acceptait de participer au financement de la modernisation de l'agriculture française, en échange de quoi la France acceptait d'ouvrir ses frontières aux produits industriels allemands »².

La reconstruction s'est faite sur des bases sociales-démocrates en France, en Italie et au Royaume-Uni, tandis que les bases étaient celles du néo-libéralisme en Allemagne. Contrairement à ce qu'on pense souvent, le néo-libéralisme économique se décline en nuances : il n'y a pas que des partisans du pur et simple laisser-faire ; il en existe aussi qui acceptent l'intervention étatique en vue de fluidifier au mieux les conditions de la concurrence économique dite « loyale » : en quelques sortes, c'est : d'accord pour l'Etat, à la condition que ce soit en faveur de l'économie de marché. Ce second courant, dit de « l'ordolibéralisme »³ est celui qui s'est imposé en Allemagne. Le compromis allemand de l'après-guerre a articulé ordolibéralisme et doctrine chrétienne-démocrate pour déboucher sur une « économie sociale de marché », incorporant une bonne dose d'interventionnisme étatique classique, avec maintien du système de protection sociale hérité de Bismarck. Un tel cadre peut facilement trouver des espaces de compromis avec les voisins de la ligne social-démocrate.

UN RÉCIT POUR LA GAUCHE

La spectaculaire montée du chômage à partir de la moitié des années 70 a témoigné de l'essoufflement du modèle de l'après-guerre. En réponse aux crises, deux grands courants de politique économique sont en compétition : celui dit « de la demande » *versus* celui dit « de l'offre ». La politique de la demande part du principe qu'on relance la machine économique en relançant la demande pour des produits = on augmente les revenus, en particulier des moins riches parce qu'on sait que tout ira en consommation plutôt qu'en épargne ; l'Etat lui-même investit dans de grands travaux. La politique de l'offre au contraire part de l'idée que la crise est d'abord un problème de compétitivité des entreprises = il faut en limiter les coûts, charges et contraintes. On connaît bien cette politique, qui est largement pratiquée presque sans discontinuer depuis le début des années 80, moment des victoires emblématiques de Reagan et Thatcher. Notre petite Belgique en était à Martens-Gol, qui a inauguré un violent tournant des politiques économiques et sociales en osant jusque 3 sauts d'index successifs.

Quelques années plus tard, la chute du Mur de Berlin marquait la fin de la menace communiste, et donc aussi de cette obligation d'être « aimable » à l'égard des politiques sociales. Le rapport de force entre capital et travail en était renversé. L'ordolibéralisme ne rencontrait pratiquement plus d'obstacles. Depuis lors, « *l'Europe se dirige comme le conseil d'administration d'une banque* »⁴.

Noëlle Burgi résume la trajectoire : « *(Il s'est agi) d'un effort long de destruction d'un projet centenaire, de désinstitutionnalisation des régimes de protection sociale, lié à un projet doctrinaire dit néolibéral de refondation complète des principes, des modalités et des finalités de l'intervention de l'Etat d'après 1945. Le projet préconise la sujétion de toute la vie sociale et de toute la sphère publique, y compris l'Etat, aux mécanismes de marché* »⁵.

² Jean-François Petitbon : « Historique des communautés européennes », exposé à la 65^{ème} Semaine Sociale du MOC, « L'Europe : quels enjeux ? », 12-13 avril 1984, actes publiés aux éditions « Démocratie », Bruxelles, 1985.

³ François Denord, Rachel Knaebel, Pierre Rimbert : « L'ordolibéralisme allemand, cage de fer pour le Vieux Continent », Le Monde Diplomatique, août 2015. Voir aussi : Cécile Barbier, Etienne Lebeau : « Le projet européen, du marché institutionnel à la révolte des citoyens », revue "Démocratie", avril 2016.

⁴ Serge Halimi, déjà cité.

⁵ Noëlle Burgi, introduction à l'ouvrage dirigé par elle : « La grande régression. La Grèce et l'avenir de l'Europe », Le bord de l'eau, Paris, 2014.

Le récit ne manque ni de sens, ni de justesse, au moins pour permettre de décrire la situation dans laquelle nous sommes, tant il est évident que tout ou presque est mis en place pour brider l'autonomie d'action économique et sociale de nos gouvernements, et plus généralement des acteurs sociaux, de l'indépendance de la Banque Centrale européenne au pacte budgétaire⁶, en passant par les arrêts de la Cour de Justice européenne. Nicolas Sarkozy lui-même valide pleinement le récit : « *La France a besoin de l'Europe. Et l'Europe nous a apporté beaucoup (...). Imaginons un peu ce qu'il serait advenu de la France et de son débat politique lorsque nous avions des ministres communistes et des dirigeants socialistes au gouvernement. Heureusement qu'il y avait l'Europe pour les empêcher d'aller jusqu'au bout de leur idéologie et de leur logique. C'est aussi ça l'Europe* »⁷.

Le récit comporte cependant une faiblesse : il est trop linéaire, sans accroc, presque sans acteurs ; il est un peu comme l'exposé d'une théorie du complot ! En particulier, le récit ramène les acteurs à deux : d'une part, une minuscule minorité, les « illuminati »⁸ contemporains, complotes depuis des décennies⁹ pour nous imposer le marché et la régression sociale pour le plus grand bonheur du capital ; d'autre part une immense masse indifférente, ou manipulée, ou naïve. A notre sens, la trame du récit peut rester mais mérite d'être complexifiée, si tout au moins l'ambition est d'essayer d'approcher plus finement le réel. Deux entrées pour cela : la première essaiera de se mettre dans l'esprit du « citoyen lambda » ; la seconde répertoriera l'un ou l'autre moment à l'occasion desquels des acteurs ont réellement pu impacter la trajectoire, troubler sa linéarité.

DÉMARCHE COMPRÉHENSIVE

Se mettre dans l'esprit du « citoyen lambda » : l'exercice est d'autant plus périlleux que ledit « citoyen lambda » n'existe tout simplement pas ! Il ne doit pas pour autant être impossible d'avoir une forme de démarche « compréhensive ». Essayons de nous représenter, nous-mêmes, ayant 18 ans en 1914 : à l'âge de tous les espoirs, nous voilà pris dans quatre années de haines, d'enfer, de peur, d'inhumanité absolue. En moyenne : 6.000 tués par jour¹⁰. Un bilan final terrifiant : 9 millions de morts ; 8 millions d'invalides. A supposer qu'on en sorte vivant, nous avons 22 ans lorsque le cauchemar se termine. Paix et reconstruction. Puis voilà qu'à 43 ans tout recommence ; la guerre s'impose à nouveau pour s'arrêter quand nous en avons 49. Son bilan est encore plus inimaginable : 55 millions de morts, dont 39 rien que sur le sol européen, un cortège d'estropiés, de blessés, d'immenses destructions que personne jamais n'a pu chiffrer. La haine le partage au soulagement, nombreux sont ceux qui ont désir de vengeance, d'autres sont humiliés, les populations sont épuisées, dont la misère est le destin le plus commun. Dans le contexte, il ne me semble guère faire de doute que nous ayons accueilli avec la plus grande des joies les marchandises nouvelles qui se présentaient à nous, dussent-elles être d'origine américaine. L'adhésion populaire a solidement

⁶ Le terme « pacte budgétaire » est le raccourci qui désigne le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), mécanisme sur lequel se sont accordés 25 des 28 Etats membres de l'Union européenne sur la convergence de leur union économique et monétaire notamment la zone euro. Traité signé le 2 mars 2012, entré en vigueur le 1er janvier 2013.

⁷ Nicolas Sarkozy, au conseil national de l'UMP, le 5 juillet 2008. Cité par François Denord et Antoine Schwartz : « L'Europe sociale n'aura pas lieu », Raisons d'agir, Paris, 2009.

⁸ « Illuminati » : référence à une « société de pensée » allemande, historiquement dissoute en 1785, mais qui aurait perduré dans la clandestinité en poursuivant un plan secret de domination du monde. De nombreuses variantes ont existé – existent toujours – sur le même modèle. D'où l'usage de « illuminati » comme terme générique des théories du complot.

⁹ En particulier depuis les années 30 durant lesquelles ont été posés les fondements théoriques de l'ordolibéralisme.

¹⁰ Cela représente chaque jour pendant quatre ans 200 fois l'équivalent de ce que nous avons pu connaître le 22 mars 2016 (jour des attentats à l'aéroport de Bruxelles-National et dans la station de métro Maelbeek).

conforté le marché transatlantique, à l'époque pas vraiment perçu, comme « danger » (on n'en était pas aux contestations du projet de TTIP¹¹ actuellement en négociation).

5 ans seulement après la fin de la tuerie, nous avons donc 54 ans, des fous se lancent dans la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, en réunissant des ennemis d'hier¹². Cela inaugura une rapide période instituante : dès 1957 en effet, les mêmes se donnaient la Communauté économique européenne comme premier outil pour l'intégration économique. Bref, une évolution inouïe, alors qu'en d'autres lieux proches, en particulier à l'Est de l'Europe, des règlements de comptes d'une ampleur et d'une sauvagerie inimaginables se poursuivaient précisément jusqu'au début des années 50¹³ ! Il est difficile d'imaginer autre chose que le scepticisme comme sentiment dominant dans la génération qui était dans la cinquantaine au moment du lancement des premières initiatives européennes, avec deux guerres au compteur, vécues si cruellement dans les chairs et les cœurs.

GÉNÉRATION BABY BOOM

Mais les générations passent vite. La suivante est celle à laquelle j'appartiens. C'est pourquoi je vais me permettre de mobiliser des souvenirs personnels même si cela peut être un risque pour l'approche : en effet, rien ne peut garantir que l'expérience singulière soit représentative de la trajectoire générationnelle. A fortiori qu'il ne peut être fourni, ici, de quelconques éléments de vérification. Pourtant, la sociologie, par ses méthodes qualitatives, fait souvent la démonstration que ce qui est perçu par un intéressé comme tout-à-fait singulier peut en réalité s'inscrire dans « du plus large ». On va donc faire « comme si » c'était de cela qu'il était question ici, en assumant l'hybridation de l'approche et la faiblesse intrinsèque dont elle est porteuse. Ma génération donc est celle qui fut dite du « baby boom », aujourd'hui rebaptisée comme celle du « papy boom » ! Nous avons été élevés dans le souvenir de la guerre : instituteurs, parents et grands-parents nous racontaient toutes sortes de choses, des histoires de misère, parfois d'héroïsme, les patrouilles de Uhlans¹⁴ qui faisaient peur, la faim qui nouait les ventres, tel enfant de notre âge assassiné pour avoir volé des escarbilles le long du chemin de fer pour un peu alimenter le poêle de la maison, l'exode dans le Sud de la France, des vols, des pillages, les vengeances et meurtres privés à la libération. On savait assez tôt qui avait été résistant, qui collaborateur, marqué de gloire ou d'indignité pour le restant de ses jours. Surtout : il y avait un ennemi héréditaire ; la visite des tranchées de l'Yser à Dixmude constituait un but apprécié d'excursion scolaire ; nos jeux guerriers de garçons en cours de récréation, jardins et terrains vagues, après une première phase « bons cow boys contre méchants Indiens », et dès que les cours d'Histoire commençaient à percoler, prenaient la tournure « troisième guerre mondiale contre les Allemands »¹⁵. Puis vint ce jour où l'instituteur de 6^{ème} primaire poussât l'Histoire un chouia plus loin pour expliquer : « Maintenant c'est l'Europe ; nous sommes réconciliés

¹¹ TTIP est l'acronyme anglais pour désigner le « partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ». Il s'agit d'un accord commercial en cours de négociation entre l'Union européenne et les Etats-Unis en vue de créer une zone de libre-échange transatlantique. Les critiques et contestations sont nombreuses.

¹² Robert Schuman, en fit la proposition publique le 9 mai 1950. Un Traité fut signé dès 1951, pour entrer en vigueur le 23 juillet 1952.

¹³ La guerre ne s'est pas arrêtée à la victoire. Un sanglant chapitre s'est immédiatement ouvert, qui a été de vengances sans fin, tortures, massacres, déportations massives, nettoyages ethniques, vols, viols et guerres civiles. Keith Lowe : « Europe barbare 1945-1950 », traduction française, Perrin, Paris, 2013.

¹⁴ Uhlans : dans l'armée allemande de la première guerre mondiale, un cavalier armé d'une lance. En 14-18, un groupe de uhlans patrouillait de Renaix à Brakel, en passant par Ellezelles, à la frontière entre deux armées allemandes.

¹⁵ Les histoires de châteaux-forts et de Moyen-Age étaient quant à elle plus inspirantes pour les jeux d'intérieur, parfois en solitaire, à l'aide de figurines. Faute d'un ennemi clairement identifié, c'était peu actionné dans les jeux d'extérieur.

avec les Allemands et c'est cela qu'il faut faire pour ne plus avoir la guerre ». Nous étions stupéfaits, abasourdis, suspendus à ses lèvres, on s'en parlait entre camarades à la cour de récréation, et c'est la grande nouvelle qu'on annonçait fièrement le soir à nos parents en rentrant de l'école : « Maman, Papa, la guerre est finie ; les Allemands sont nos amis ». J'ai été un enthousiaste de l'Europe. Au fil du temps, j'ai tant bien que mal substitué des arguments de raison à ce qui n'était d'abord que pure candeur ; il n'empêche, par-delà toute rationalité, il y a ce « quelque chose » qui me tend, comme d'ailleurs nous autres tous militants de diverses causes, et qui est de l'ordre de la foi : croire qu'un monde meilleur peut advenir, et, en l'occurrence, croire que la voie européenne est un des moyens pour cela. J'ai été dans cette posture enthousiaste jusque et y compris la présidence de la commission par Jacques Delors de 1985 à 1995.

RUSE RÉSISTANTE

Evoquer Jacques Delors¹⁶ c'est complexifier le récit initial. On peut en effet « lire » son mandat comme étant celui de la « ruse résistante ». Jacques Delors lui-même, avant d'être appelé à exercer la fonction européenne, a vécu de l'intérieur les premières années du gouvernement Mauroy, le premier de la présidence Mitterrand. Epoque où, la crise étant là, seule contre la planète occidentale toute entière, la France expérimentait la lutte contre la crise par la relance de la consommation. Ce fût infructueux : faute d'avoir pris acte de l'internationalisation de l'économie, certes la demande a crû sur le marché français, mais essentiellement en faveur de productions non françaises qui, dès lors, devaient être importées. Un épisode ubuesque de stocks de magnétoscopes importés du Japon et bloqués à Bordeaux a témoigné de l'ampleur du désarroi des gouvernants français : « *En 1971, la France commercialisait le premier magnétoscope grand public. Douze ans plus tard, sur 10 magnétoscopes vendus en Europe, 9 étaient japonais* »¹⁷ ! C'est à ce moment que Jacques Delors accède au mandat européen. Bouleversé par l'échec mais cherchant à en tirer les conclusions opérationnelles, sa conviction est que le salut passera par une plus grande internationalisation. Ses équipes s'attèlent aussi à identifier une sortie de crise par une « troisième voie » - le marché unique peut être lu comme une volonté de construire une politique de l'offre *qui ne pénalise pas la demande*. En effet, abattre les frontières douanières faisait économiser des coûts gigantesques aux entreprises exportatrices dans l'intra-européen, améliorerait incontestablement leur compétitivité, sans pour autant réclamer un quelconque effort aux travailleurs¹⁸. La relance de l'Europe¹⁹ n'avait pas pour vocation de n'en faire qu'une simple zone de libre-échange : la réalisation de l'espace unique devait s'accompagner de politiques spécifiques visant à ce que la construction soit bénéfique pour toutes les régions et toutes les catégories sociales. La création de l'euro lui-même avait vocation à rééquilibrer les rapports de force économiques internationaux : « *L'Europe a tout à gagner à conquérir une certaine autonomie financière et monétaire, à faire en sorte que le système monétaire international s'organise autour de 3 pôles : l'écu²⁰, le dollar et le yen, au lieu d'être*

¹⁶ Jacques Delors a exercé de très nombreuses fonctions au cours de sa carrière, en particulier dans le cabinet du Premier Ministre Jacques Chaban-Delmas sous la présidence de Georges Pompidou ; il fût Ministre des Finances du gouvernement Mauroy sous la présidence de François Mitterrand. Aussi ...maire de Clichy-la-Garenne, intervenant à la Semaine Sociale du MOC en 1979, et au Congrès du MOC en 1988.

¹⁷ Jacques Delors, préface de : « 1992 Le défi », Flammarion, Paris, 1988.

¹⁸ Cette « lecture » a été celle faite par le Mouvement ouvrier chrétien lors de son congrès de 1996, « L'offensive solidaire », en sa résolution 161.

¹⁹ Par la voie de « l'Acte Unique européen », signé en 1986, qui prévoyait la réalisation complète du marché intérieur dès le 1er janvier 1993. Entretemps, le Traité de Maastricht, en 1992, a (entre autres) prévu la réalisation de la monnaie unique.

²⁰ L'écu est l'ancienne dénomination de la monnaie commune européenne.

tributaire du comportement d'une seule devise phare – le dollar – sur laquelle notre influence est limitée »²¹.

Dans la foulée, les mécanismes de la concertation sociale européenne ont été solidement relancés, jusqu'à consacrer officiellement la méthode, en prévoyant que ce dialogue puisse déboucher sur des relations conventionnelles.

Enfin, l'attention peut être attirée sur des ruses en matière de politique sociale. Il y a eu, sous Jacques Delors, quelques modestes programmes dits de « lutte contre la pauvreté ». Il a fallu beaucoup ruser, puisque, au nom du principe de subsidiarité²², l'Europe n'était tout simplement pas réputée compétente pour s'emparer du sujet. La controverse a fait rage sur ce type d'initiatives : à gauche, on leur reprochait de s'attaquer aux symptômes plutôt qu'aux causes (ce qui est plein de sens !) ; à droite, on leur reprochait de n'avoir aucun impact sur la pauvreté – un jour au Parlement, il y eut cette question absurde : « 54 millions d'écus ont été investis en 5 ans dans ce programme, pouvez-vous nous dire combien il y a de pauvres en moins ? ». En réalité, le programme « Pauvreté 3 » visait, en amont, l'organisation du travail social, autour de 4 hypothèses fortes, qui n'ont absolument rien perdu de leur actualité :

- ❖ l'approche doit être multidimensionnelle ;
- ❖ on ne réussit la multidimensionnalité qu'à la condition de se mettre en partenariat – notion qui porte en elle une dimension égalitaire entre les parties : l'associatif n'est pas le sous-traitant du service public ; il y a donc un petit quelque chose de « charte associative » dans la démarche ;
- ❖ les projets qui réussissent sont ceux à la définition desquels participent les publics cibles – quelque chose qui a à voir avec l'injection de la démarche d'éducation permanente dans le travail social ;
- ❖ il faut muscler les capacités collectives à l'auto-évaluation – celle-ci est plus porteuse de réels changements dans les pratiques que les évaluations « en surplomb » commanditée auprès d'acteurs externes.

Malheureusement, la fin du programme coïncidant avec la fin du mandat Delors, l'affaire n'a pas bénéficié de continuité. Il n'empêche, pour ceux qui y ont été associés – j'ai eu cette opportunité – l'échange avec des collègues de toute l'Europe (à l'époque à 15) a été exceptionnellement stimulant, tant intellectuellement que pour les pratiques les plus concrètes.

Depuis cette époque de « ruse », durant laquelle on peut interpréter la posture de la commission elle-même comme de résistance au thatchérisme, force est de constater que l'Union a bel et bien « basculé ». Dans une même logique compréhensive que celle utilisée pour d'autres générations, on peut comprendre que celle, plus jeune, qui, depuis 20 ans, n'est confrontée qu'à une Europe punitive dans ses politiques économiques et sociales, ou veule dans la gestion de la crise des réfugiés, soit à des années lumières de l'enthousiasme !

²¹ Jacques Delors, déjà cité.

²² Le principe de subsidiarité veut que la responsabilité d'une action politique, lorsqu'elle est nécessaire, soit allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même. Dès lors qu'on est convaincu que la meilleure méthode de lutte contre la pauvreté est l'action sur les mécanismes structurels, considérer que ladite lutte n'est pas (aussi) de la compétence de l'Union est une absurdité que seuls les chefs d'Etats et de gouvernements semblent ne pas apercevoir.

PARI RAISONNABLE

Pour nous-mêmes, s'il doit subsister un zeste de foi, ce ne peut être que sous forme désillusionnée. Vraiment, il n'est plus possible aujourd'hui de n'avancer qu'avec la mystique ; s'il reste des arguments, ils ne peuvent qu'être de raison. Un peu comme Pascal sur un autre dossier²³, la tentation est d'écrire : l'Europe est le pari raisonnable. Mais comme nous continuons à la vouloir « autre », il faut débusquer que, malgré tout, il subsiste des acteurs et des actions en mesure de réellement influencer sur le cours des choses.

A proprement parler, l'euro n'est pas responsable de l'austérité, qu'on a connue bien avant son arrivée. Mais c'est clair : une monnaie unique sans politique économique unique, c'est une énorme contrainte. Deux postures coexistent parmi les économistes de gauche. Celle des radicaux est sans doute trop rapidement résumée, pour faire peur, comme « la sortie de l'euro », qui permet d'agiter la menace du repli national. Si cependant on prend la peine de vérifier ce qu'en dit par exemple Frédéric Lordon, force est de constater que la proposition est plus subtile que simplement en revenir aux monnaies nationales : il plaide pour *sortir de la monnaie unique sans pour autant renoncer à une monnaie commune*²⁴. En quelque sorte, il s'agirait d'en revenir à l'époque d'un étalon commun à partir duquel les monnaies nationales affiliées pourraient varier en sorte de faciliter des ajustements de politiques économiques aux échelons nationaux. On recréerait une souveraineté nationale en matière de politique économique, avec l'implicite additionnel que l'échelon national reste sous contrôle démocratique, alors que l'Europe ne l'est plus. La position radicale ne fait pas consensus, ne serait-ce que pour des raisons de mémoire : la volatilité et l'inconstance des monnaies dans les années 80 et 90, avant l'introduction de l'euro : l'une après l'autre, les monnaies dites « faibles » faisaient l'objet d'attaques en règle de spéculateurs financiers, déstabilisant les économies. L'alternative à la sortie de la monnaie unique est formulée par exemple par Joseph Stiglitz : l'accélération de l'intégration des politiques économiques afin d'entraîner une certaine intégration politique. Ce n'est que faute d'y parvenir (et il est vrai que l'optimisme n'est pas de mise) que Stiglitz prône la sortie de l'euro, en « plan B » en quelque sorte, affirmant même de façon provocatrice : « *Ce sont ceux qui sortiront les premiers qui s'en sortiront le mieux* »²⁵. En contrepoint, dans un de ses derniers ouvrages, Alain Touraine, de longue date « compagnon de route » des mouvements sociaux, produit un commentaire étonnant d'optimisme : « *Les Européens se plaignaient de la faiblesse des institutions européennes. Or, voici que, sous l'impulsion du président de la Banque Centrale Européenne (BCE), Mario Draghi, ce sont les institutions européennes appuyées sur le FMI qui s'efforcent d'enrayer les manœuvres destructrices des marchés financiers. La BCE se donne des pouvoirs qui (...) sont capables de stopper les attaques des marchés contre les Etats menacés (...). L'opinion européenne a-t-elle suffisamment pris conscience du renversement de situation qui vient de se produire ? C'est l'Europe, plus que les Etats européens, qui a pris l'initiative (...). Elle nous semblait trop faible et elle nous a montré sa force (...). Pour la première fois, c'est l'Europe qui s'attelle au redressement des pays européens. Il ne s'agit pas de redonner aux pays occidentaux l'hégémonie sur l'économie mondiale, mais d'empêcher le déclin ou l'écroulement d'une Europe qui manque depuis longtemps de volonté, de capacité d'effort et de décision* »²⁶. Le bonheur que l'on peut trouver à lire

²³ Référence à Blaise Pascal : « Pensées de M. Pascal sur la religion et quelques autres sujets ». Mathématicien, physicien, inventeur, Pascal (1623-1662) est surtout resté dans l'Histoire au titre du philosophe, moraliste et théologien. L'ambition des « Pensées » est de défendre la foi chrétienne à partir d'arguments raisonnés logiques.

²⁴ Frédéric Lordon : « La malfaçon. Monnaie européenne et souveraineté démocratique », Babel, Les liens qui libèrent, Paris, 2014.

²⁵ Joseph Stiglitz : « Les premiers qui quitteront l'euro s'en sortiront le mieux », L'Observatoire de l'Europe http://www.observatoiredeleurope.com/Stiglitz-les-premiers-qui-quitteront-l-euro-s-en-sortiront-le-mieux_a1710.html

²⁶ Alain Touraine : « La fin des sociétés », Seuil, Paris, 2013, p 458-459. L'Europe n'est pas le thème de l'ouvrage.

une vision optimiste du présent peut néanmoins être pondéré par un propos de Mario Draghi – propos qui semble avoir échappé à Alain Touraine : « *Devenu obsolète, le modèle social européen est révolu* »²⁷.

Derrière cela, il y a un filigrane : celui des perspectives démocratiques. Trois voies semblent possibles.

- ❖ Avancer vers plus d'intégration, c'est-à-dire vers un « gouvernement européen unique » : vu de gauche, et eu égard aux réalités sociologiques, nous aurons à faire à une Europe durablement ancrée à droite !
- ❖ Option inverse : pour protéger des îlots de gauche, prôner la Confédération. Limite évidente : l'inefficacité collective telle qu'on la teste cruellement aujourd'hui en matière de migrations.
- ❖ Soit enfin, opter pour l'efficacité dans un plus grand nombre de matières qu'aujourd'hui, en les soustrayant des souverainetés étatiques – on révisé les Traités et on instaure des « règles intangibles ». On gagnera en efficacité, mais au prix de moins de démocratie (sauf à revoir le rôle du Parlement européen, qui aurait droit d'initiative législative – garder à l'œil cependant que ledit parlement penchera vraisemblablement et durablement à droite. En d'autres termes, un tel schéma donnerait grosso modo les mêmes résultats que l'option d'approfondissement du fédéralisme) !

A l'examen, on peut légitimement se demander si une des voies est réellement préférable aux deux autres ! L'équation européenne est définitivement très compliquée, qui doit nous pousser à plaider en faveur du renforcement des mécanismes du dialogue social et l'implantation durable d'espaces d'intervention pour les organisations intermédiaires de la société civile : avec cela au moins sommes-nous certain d'apporter un surcroît de démocratie dans la mécanique.

BOUGER LES LIGNES

Indépendamment d'une dispute à propos d'une éventuelle « naïveté » d'Alain Touraine, celui-ci offre une image qui bouscule : peut-être bien que l'Europe est moins paralysée qu'on imagine ! Si on veut bien suivre notre lecture de « l'époque Delors », il n'y a pas fatalité à ligne économique strictement punitive.

Ne sous-estimons pas non plus l'impact que peut parfois avoir le Parlement européen. Ainsi Michel Claise, juge spécialisé dans la criminalité financière, salue-t-il une résolution de 2013 dans laquelle il dit retrouver tout ce qui devrait constituer le socle d'une politique efficace en la matière²⁸ ! Objectivement, ce n'est pas insignifiant !

Et puis, *last but not least*, revenons un moment sur l'épisode « directive Bolkestein ». Le point de départ de la saga est un vote au Parlement européen, en 2003, d'une proposition de libéralisation des services, qu'un des commissaires de l'époque, Fritz Bolkestein a traduit en projet de directive. Un point en particulier du projet revenait à organiser le dumping social à l'échelle du continent : le « principe du pays d'origine » confiait le contrôle du droit du travail au pays d'origine du travailleur et

²⁷ Mario Draghi, entretien au Wall Street Journal, 23 février 2012.

²⁸ Résolution du 23 octobre 2013 du Parlement européen. Evoquée par Michel Claise : « Essai sur la criminalité financière », Racine, Bruxelles, 2015.

non plus au pays où s'effectue le travail. Bref, une pure dérégulation vu qu'aucune harmonisation (vers le haut) des droits des travailleurs n'était organisée préalablement. Des oppositions très fortes se sont exprimées, depuis une partie de la gauche, des syndicats de plusieurs pays, des gouvernements, et aussi, il est vrai, des droites souverainistes. Les manifestations ont culminé en 2005. *In fine*, la directive publiée en 2006²⁹ était sensiblement modifiée par rapport à l'initial. Pour autant, nous n'irons pas soutenir que plus rien ne s'est passé en la matière depuis – le sujet demande vraiment vigilance, tant pour l'Europe que désormais aussi pour la dimension transatlantique. Mais quelque chose s'est organisé à ce moment-là, un mouvement social à l'échelon européen, qui a réellement impacté l'orientation politique. Le schéma a pu être réédité à l'égard du projet de Traité Acta³⁰ qui prévoyait des limitations sévères aux droits de propriété intellectuelle. Clairement, cela visait les brevets, le droit d'auteur, le droit des marques, les médicaments génériques,... Des négociations ont été menées dans une totale opacité entre huit Etats (dont les Etats-Unis) et l'Union européenne. Ce sont les fuites d'informations via wikileaks qui ont alerté la société civile, tellement mobilisée ensuite que le Parlement européen a fini par enterrer le projet le 4 juillet 2012.

Cela au moins doit être porteur d'espoir : même difficile (très !), c'est possible ! Dès lors que l'on pense la situation, il y a de vraies raisons d'agir.

La présente analyse a servi pour la préparation des journées d'étude « Semaine Sociale Wallonie-Bruxelles 2016 », sur le thème : « Au bord du gouffre, l'Europe s'apprête à faire un grand pas en avant ». Elle fera aussi l'objet d'une publication dans un numéro hors-série de la revue « Politique » (octobre 2016). Une version raccourcie a été présentée comme introduction aux journées d'études.

Pierre GEORIS

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).
 Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à gvalenduc@ftu-namur.org.

**FTU – Association pour une
Fondation Travail-Université**

Rue de l'Arsenal, 5 – 5000 Namur
 +32-81-725122
 Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles
 +32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be/ep
 Site recherche : www.ftu-namur.org

Éditeur responsable : Pierre Georis



Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles

²⁹ Directive du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur, dite aussi « directive service ».

³⁰ Acta est l'acronyme anglais pour « accord commercial ant-contrefaçon ». Les huit pays concernés : USA, Australie, Canada, Corée du Sud, Japon, Maroc, Nouvelle-Zélande et Singapour. Dans un premier temps, 22 Etats de l'Union européenne ont marqué leur intérêt à rejoindre, mais parmi les absents, surprise : l'Allemagne.